

carrosserie industrielle



**pinsard & fauchaux**

- Siège, ateliers :  
754 rue de la Montjoie  
45400 Saran

- Service après-vente :  
Z.I. de Cercottes

Tél. 38.73.55.50



Création, construction  
de carrosseries neuves  
Sellerie - Bâches  
Bennes DECAUVILLE  
Grues DECAUVILLE EFFER  
Hayons élévateurs PEUGEOT



Mise en conformité  
Visites quadriennales  
Dégazage, jaugeage  
de tous types de citernes  
Distribution mesurée

Réparation tous métaux et polyester - Entretien - Sablage - Peinture de tous matériaux

# CHARVET

**COMBUSTIBLES  
INSTALLATION  
ET ENTRETIEN  
DE CHAUFFAGE**

R.N. 20 - 45400 CERCOTTES

Tél. 38.75.31.18

## Auberge de la Fozèt

Restaurant - Bar - Hôtel

45400 CERCOTTES

☎ 38 - 75 - 41 - 11 à Cercottes

Menus à 55 F. 90 F. 148 F. 180 F et Carte

(fermé Mardi soir et Mercredi)

# CARREFOUR



*Avec cette simple carte,  
vous pouvez payer  
tous vos achats  
(au comptant ou à crédit)*

Demandez votre carte PASS  
au stand PASS du magasin



*Route de Paris - RN 20  
Ouvert tous les jours  
sauf le dimanche  
de 10 h à 22 h  
le samedi de 9 h à 20 h*

**EXPOSITION PERMANENTE**

MATÉRIEL AGRICOLE - MARQUES DIVERSES

- PULVERISATEURS...
- REMORQUES...
- CHARRUES...
- SEMOIRS... etc.



**SCAMA 3 "DISCOUNT"**  
MATÉRIEL AGRICOLE



MAGASIN ACCESSOIRES

- OUTILLAGE - BATTERIES
- PIÈCES D'USURE

Tél. 38.75.37.10

RN 20 - 45400 CERCOTTES

# Bulletin Municipal

## de

# CERCOTTES

## 1987



## N° 4



**Mobil**  
Avancez avec nous. **sarl HATTON**  
**CERCOTTES**

*Vidange et entretien votre voiture*  
L'huile des moteurs qui gagnent  
☎ 38.75.41.01 RN 20 Cercottes

### ORLÉANS NORD AUTO

MM. VILHIÈS Stéphane (Gérant)  
et TOULERON Christian

**VENTE - ACHAT**

Pièces et Véhicules Occasions toutes marques  
Mécanique . Graissage . Vidange  
Tél. 38.75.40.51



*Fleuriste*  
**"La Main Verte"**  
Galerie Marchande de Carrefour  
Route Nationale 20 - ☎ 38.73.22.97  
Toutes compositions florales

### DÉPANNAGE 24 h sur 24

**MOOKY - KACHOUR**  
**ATELIER - CARROSSERIE - PEINTURE**

5, Route Nationale 20 - 45400 CERCOTTES  
Tél. 38 - 75 - 31 - 15

Mutuelles Régionales Assurances



**L'ORLÉANAISE**  
**LA NANTAISE**  
**ET LANGEVINE**  
reunies

ASSURANCES **Michel LEPETIT**  
4, Grande Rue 45410 ARTENAY  
Tél. 38.80.00.33

### Le CRÉDIT AGRICOLE

SUR LE LIEU DE VOS ACHATS :

#### A CARREFOUR,

UTILISEZ VOTRE CARTE  
à notre guichet libre service  
POUR EFFECTUER  
VOS OPÉRATIONS COURANTES



LE BON SENS PRÈS DE CHEZ VOUS

### ENTREPRISE de BÂTIMENT PERDEREAU

MAÇONNERIE . PLATRERIE . RÉNOVATION  
CARRELAGE . TERRASSEMENT  
87, rue Plaine HUËTRE - 45520 CHEVILLY  
38 75 32 36

## MORIN JEAN PEINTURE

TÉL. 38.80.12.38

Ravalement - Sablage - Vitrage isolant  
Revêtement sol et mur

2, rue des Vanneaux 45520 CHEVILLY

### ORLÉANS VÉHICULES INDUSTRIELS

**Serge AGNEESSENS**  
Concessionnaire

Route RN 20 - CERCOTTES  
45400 Fleury-les-Aubrais - ☎ 38.75.34.44

**IVECO**



VÉHICULES NEUFS ET OCCASIONS

### Le Mot du Maire

En ce début d'année, je souhaite à chacune et chacun d'entre vous tous mes vœux de bonheur et de réussite.

Je souhaite plus particulièrement que chaque personne privée d'emploi trouve du travail et que dans chaque foyer le pouvoir d'achat s'améliore.

Le Conseil Municipal soucieux de l'emploi sur la commune vient de favoriser l'extension de l'entreprise industrielle. L'installation d'un nouveau hangar pour l'extension de la branche transport des Etablissements Charvet. Le montage d'une serre au centre fleurs à la Touche, tout ceci devrait créer de nouveaux emplois.

1987 verra la fin du goudronnage des trottoirs de la Gibelotterie, l'installation des pompiers et des employés communaux dans leurs nouveaux locaux ; le terrain de sport qui sera opérationnel dès les premiers beaux jours du printemps.

L'hiver dernier a été très rigoureux et chacun de nous a encore en mémoire cette terrible nuit du 23 février où la neige a paralysé notre région. Je remercie les personnes qui ont hébergé des automobilistes bloqués dans la neige, les employés communaux et les cultivateurs qui ont déblayés pendant plusieurs jours pour que chacun puisse sortir de chez soi et aller au travail sans trop de retard.

Du fait de la décentralisation, le budget communal cette année, se trouvera privé d'une recette ; la Dotation Globale d'Équipement, celle-ci a été matériellement supprimée dès le 01/01/86 pour les communes de moins de 2.000 habitants.

D'autre part, nous subissons une augmentation de 6 % de la C.N.R.A.C.L. (Caisse Nationale de Retraite des Agents des Collectivités Locales) sur le salaire des employés communaux à prendre évidemment sur nos ressources pour renflouer la sécurité sociale, ce qui représente pour nous un manque à gagner de 25.000,00 F et qui devrait entraîner environ 2,5 % de points de hausse des impôts locaux. Le budget 1987 étudié en commission des finances et voté par le Conseil Municipal en mars, devra supporter ces augmentations indépendantes de notre volonté.

Je souhaite aux trois nouveaux gendarmes de la brigade arrivés en 1986, la bienvenue dans la commune, ainsi qu'à M. Thomas Maurice, nouveau receveur des postes.

Je profite de ce bulletin pour remercier les dirigeants des sociétés locales qui favorisent la vie associative de la commune.

Ce bulletin a été conçu pour vous, je vous demande de prendre le temps de le lire. Je remercie la commission qui l'a rédigé pour vous informer.

BONNE ANNÉE A TOUS.

Le Maire, Philippe SAVOURÉ-LEJEUNE

### ☆ Calendrier des Fêtes 1987 ☆

- 10 janv. Galette inter-sociétés
- 31 janv. Voyage des pompiers
- 1<sup>er</sup> févr. Repas offert par la commune aux anciens
- 7 févr. Soirée Choucroute organisé par le Comité des Fêtes
- 22 févr. Après-midi loto organisé par le Comité des Fêtes
- 7 mars Concours de belote organisé par le Club des anciens
- 13 mars Film sur les cerfs organisé par le Comité des Fêtes "Tant qu'il y aura des cerfs"
- 4 avril Concours de belote organisé par le Comité des Fêtes
- 8 mai Fête de la Victoire
- 17 mai Marche du muguet organisée par le Comité des Fêtes
- 24 mai Méchoui des Pompiers
- 31 mai Journée tennis
- 14 juin Concours de pêche organisé par le Comité des Fêtes
- 20 juin Feux de la Saint-Jean
- 21 juin Fête patronale et exposition-vente du Club des Anciens
- Mai et Juin Initiation tennis
- 13 juil. Retraite aux flambeaux, feu d'artifice, bal
- 14 juil. Fête Nationale
- 13 sept. Journée tennis
- 7 au 26 sept. Tournoi tennis inter-clubs
- 18 sept. Repas du 3<sup>e</sup> âge
- 11 nov. Fête de l'Armistice
- 15 nov. Loto organisé par le Comité des Fêtes
- 21 nov. Soirée Cercottes Détente
- 6 déc. Repas de la Sainte-Barbe des Sapeurs-Pompiers

### Sommaire

Mot du Maire - Calendrier des Fêtes	1
Sociétés locales - Commerçants, artisans	2
Service National	2
Conseil Municipal	3
Budget 1986 - Investissement - Permis de construire	4
Sapeurs-Pompiers - Travaux au château d'eau	5
Gendarmes - Concours Villes, Villages Fleuris	6
Ecole Primaire - Cantine	7
L'Aérotrain - Listes électorales	8
Horaires des trains - Salle Polyvalente	9
Service soins infirmiers à domicile	9
Association Sportive Municipale - Etat-Civil	10
Calendrier de Jadis	10
Cercottes et sa forêt	11
Adresses utiles	12

## Sociétés locales

Voir les principales activités de ces sociétés locales dans la rubrique "Ça s'est passé à Cercottes"

### ● C.A.T.M.

Président : M. Jean-Yves LAURENT  
Vice-Président : M. ARMAGNAC André  
Trésorier et Porte-drapeau : M. Guy PERNET

### ● CERCOTTES-DÉTENTE

Toujours dynamique, le club "Cercottes-Détente" (gymnastique volontaire) fonctionne le mercredi de 18 h 30 à 19 h 30 salle polyvalente. Animé par une monitrice de la Fédération Française de Gymnastique Volontaire, les cours se déroulent dans une ambiance amicale et détendue. Les personnes intéressées seront toujours les bienvenues.

#### Composition du bureau :

Présidente : Mme THENAULT  
Trésorière : Mme AUBRY  
Secrétaire : Mme NERET

### ● COMITÉ DES FÊTES

#### Composition du bureau :

Président : M. THENAULT  
Vice-Président : M. DALIBARD  
Secrétaire : Mme Monique LATOUCHE  
Trésorière : Mme Micheline DALIBARD  
Trésorière-adjointe : Mme Mireille COME

### ● CLUB DU 3<sup>e</sup> AGE

Président d'honneur : M. Maurice DUBOIS  
Président : M. Georges THENAULT  
Vice-Président : M. Bernard MATHIEU  
Secrétaire : Mme Odette DUGENEST  
Trésorier : M. Fernand BEAUVALLÉ  
Trésorier-adjoint : M. André BILLÉREAU

#### Membres du bureau :

M. Kléber SEVESTRE, Mme Henriette BUISSON et M. Yvan LITROP.

Les membres du Club du 3<sup>e</sup> Age se réunissent chaque mercredi à partir de 14 heures dans la salle polyvalente.

### ● AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS

Chef de corps : M. Luc NERET  
Secrétaire : M. Michel THENAULT  
Trésorier : M. Jean MILLET

#### Membres du bureau :

M. Maurice CLAIRAMBAUD, Jean-François BONNIN, Christian JOUET, Christian NICOLAUD, Jacky RODENE.

## ● ASSOCIATION SPORTIVE MUNICIPALE

#### Composition du nouveau bureau :

Président : M. Robert CATEL  
Trésorier : Mme Jacqueline GUILLEMIN  
Secrétaire : M. Christian MARETHEU  
Secrétaire-adjoint : M. Gilles FANON

## Commerçants, artisans et entreprises de Cercottes

- M. AGNESSENS : Garage Iveco
- AIRHYDRO : Piscines, abris de jardins
- M. AUBRY : Fermetures de bâtiments
- M. BAUDEAU : Orléans Sud Auto, pièces détachées
- M. DALIBARD : Electricien
- M. D'OTREILLE : Garage de la Forêt
- M. DUMERY : Garage Renault, station-service
- Entr. INDUSTRIELLE : Ciment, béton, lignes électriques
- M. FOUCHET : Central Fleurs
- M. HATTON : Station-service Mobil
- M. HUSSON : Poissonnier
- M. KACHOUR : Tôlerie peinture
- M. LAURENT : Taxi
- M. LEMOULT : Carrosserie
- M. MARETHEU : La Rochoise
- PINSARD et FAUCHEUX : Carrosserie industrielle
- M. PAYAN : Véhicule d'occasion
- M. REISER : Station-service Shell
- M. Roussel Jean et Alban : Auberge de la Forêt
- SCAMA 3 : Espace service discount, RN 20
- M. TOUCHARD : Vente de véhicules utilitaires
- M. VILHIES : Orléans Nord-Auto Garage

## Service national

Le recensement s'effectue à 17 ans.

Il est obligatoire à la Mairie du domicile.

La Mairie ne recense d'office que les enfants nés dans la commune. Celui qui ne se fait pas recenser est "recensé d'office" par la Mairie de son lieu de naissance, à partir des registres d'Etat-Civil, avec les inconvénients qui peuvent en résulter pour lui par la suite, en particulier si son adresse actuelle n'est pas retrouvée rapidement.

Jeunes Gens, n'oubliez pas de vous présenter à la Mairie dès l'âge de 17 ANS.

## Le Conseil Municipal

### Séance du 12-12-1985 :

- décide de confier à Mme RODENE la rentrée et la sortie des écoles.
- dans le cadre du Plan Informatique pour tous, signe la convention de mise à disposition du matériel à des tiers (associations, etc...), en dehors des horaires d'enseignement.
- fixe l'indemnité forfaitaire de stage pour le sous-officier Michel THENAULT.
- étudie et approuve le compte de gestion du receveur Municipal.
- fixe les indemnités de conseil du receveur Municipal.

### Séance du 14-02-1986 :

- étudie le dossier d'implantation d'une entreprise
- étudie un projet d'assainissement de la zone industrielle
- accepte les nouveaux tarifs pour le ramassage des ordures ménagères
- donne le rapport de la commission des Eaux
- fixe le taux horaires des vacations des sapeurs-pompiers
- forme les bureaux de vote pour les élections du 16 mars 86
- décide de confier le centre aéré à l'U.F.C.V. du 30 juin au 25 juillet 86.

### Séance du 25-03-1986 :

- vote le budget primitif 1986 et fixe les investissements

- vote les taux des 4 taxes :

taxe habitation	8,91 %
foncier bâti	15,78 %
foncier non bâti	43,30 %
taxe professionnelle	8,08 %

- fixe l'indemnité de Mlle ROBINET pour les classes de neige
- accepte la subvention au Centre Médico-Educatif
- fixe à 2,14 francs la taxe d'assainissement
- prend connaissance du voyage du Centre Médico-Social à Rozay-en-Brie et visite de la maison de Clémenceau à Moret-sur-Loing.

### Séance du 22-04-1986 :

- prend connaissance de la démission de M. EVANNO
- refuse à l'unanimité le projet n° 3 - un pont rail proposé par la SNCF
- renouvelle son accord pour le projet n° 2
- fixe les tarifs du centre aéré
- décide de payer la réparation de la lame de M. COGNET, suite au déneigement
- prend connaissance de la participation scolaire pour le Collège Condorcet
- est informé du montant de la subvention du Conseil Général pour l'entretien de la voirie communale
- décide de faire une demande de subvention auprès du Conseil Général pour le programme d'investissement 1987.

### Séance du 20-06-1986 :

- approuve le compte administratif 1985
- accepte le nouveau tarif du fournisseur de la cantine
- vote à 10 voix pour, 1 voix contre le tarif du branchement eaux usées sur un terrain nu
- décide l'achat d'un sulki pour la tondeuse
- est informé du compte-rendu de la commission scolaire : 99 enfants seront scolarisés à Cercottes
- émet un avis favorable à l'installation classée Orléans-Sud Autos, en précisant les conditions de fonctionnement.
- est informé que cette année 9 enfants recevront un dictionnaire ou un atlas pour le départ en 6<sup>e</sup>.

### Séance du 16-09-1986 :

- vote la subvention pour le Musée Départemental de la Résistance
- décide l'achat d'un interphone pour l'école
- décide l'achat d'une lame de déneigement
- décide l'achat d'un extincteur
- vote à l'unanimité le budget supplémentaire
- décide de confier à nouveau à Mme Rodène la surveillance de la rentrée et de la sortie des écoles
- accepte la commande de matériel proposée par les sapeurs-pompiers
- demande que la surcompensation entre les régimes spéciaux de salariés soit supprimée afin d'éviter l'augmentation de 12 % de la cotisation à la caisse de retraite du personnel des collectivités locales.

### Séance du 24-10-1986 :

- apprend que la SNCF et la D.D.E. ne pourront pas comme initialement prévu entretenir le conseil du projet de pont SNCF
- décide de rembourser 3 emprunts en contractant à prêt à taux plus réduit auprès du Crédit Agricole
- fixe le prix du ticket de cantine.
- vote à l'unanimité le budget supplémentaire et le compte administratif
- accepte de prêter le matériel de sonorisation aux sociétés locales
- prend connaissance des travaux des syndicats des eaux, de la Retrève et du Collège de Fleury.

**Pont SNCF** - Les représentants de la SNCF et de la Direction Départementale de l'Équipement ont décidé de ressortir le dossier et envisage de lui donner une suite. Ce dossier sera à nouveau étudié lors de la prochaine séance du Conseil Municipal.

## "Ça s'est passé à Cercottes en 86"



### ■ le 10 janvier - ECHANGE DE VŒUX.

La première cérémonie d'échange de vœux entre la Municipalité et le personnel communal a eu lieu à la Salle Polyvalente, en présence de M. CARDONA, Conseiller Général du canton, sous la présidence de M. SAVOURE-LEJEUNE, Maire de Cercottes.

## "Ça s'est passé à Cercottes en 86"



### ■ le 11 janvier - GALETTE INTER-SOCIÉTÉS.

C'est dans une bonne ambiance que se sont réunis : l'Amicale des Sapeurs-Pompiers, l'A.S.M.C. (tennis), Cercottes-Détente, le Club du 3<sup>e</sup> Age et le Comité des Fêtes, pour tirer les Rois et faire un pas de danse.

## Le budget 1986 voté par le Conseil Municipal

Le budget est public. Il est à la disposition des contribuables qui souhaitent connaître le détail de chaque chapitre.

### Dépenses

#### Section de fonctionnement

Chapitre	
60	Denrées et fournitures 111.950
61	Frais de personnel et charges sociales et rémunérations diverses 495.100
62	Impôts et taxes 1.400
63	Travaux et services extérieurs 270.000
64	Participation et contingents 187.320
65	Allocations subventions 29.430
66	Frais de gestion générale 195.000
67	Frais financiers 427.317
68	Charges antérieures illes
83	Prélèvement pour dépenses d'investissement 261.904
	<b>1.977.421</b>

#### Section d'investissement

13	Frais extraordinaires
16	Remboursement d'emprunts 148.667
21	Acquisition de biens meubles et immeubles 28.188
23	Travaux de bâtiments et de génie civil 365.698
26	Retrèze 34.835
	<b>577.388</b>

En France de 1970 à 1984 les dépenses, en termes réels, des collectivités locales ont augmenté de 80 %, alors que le Produit Intérieur Brut n'augmentait que de 50 %. Ceci a donc entraîné un alourdissement de la fiscalité locale dont le montant perçu est réparti entre la région, le département et la commune. A titre d'exemple, une somme de 100 F versée au titre de la taxe d'habitation par un habitant de Cercottes est répartie ainsi : commune 69 F, département 29 F, région 6 F et 4 F pour la confection des rôles.

Voici en quelques lignes le budget de notre commune

Comme dans toutes les communes la part des dépenses de fonctionnement est importante. A Cercottes, cela représente 75 % des dépenses (1.715.517 F pour un budget de 2.292.905 F). Certaines dépenses viennent bien sûr à l'esprit telles que l'entretien de l'éclairage public et feux tricolores (16.143 F), les ordures ménagères (60.535 F), électricité et chauffage (157.169 F). Par contre d'autres peuvent parfois être oubliées par d'aucuns : ainsi indépendamment de notre service incendie local, il faut verser au service départemental incendie une somme de 23.161 F, une somme de 59.765 F au contingent d'aide sociale, somme qui représente la contribution de la commune de Cercottes aux dépenses de santé des habitants du Loiret qui bénéficient de l'aide sociale. Toutes les sommes citées en exemple correspondent à des dépenses annuelles.

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 1.977.421 F dont environ la moitié proviennent des contributions directes qui se répartissent ainsi :

Taxe d'habitation	187.021
Taxe foncière propriétés bâties	252.322
Taxe foncière propriétés non bâties	85.734
Taxe professionnelle	467.007
	<b>992.084</b>

Cependant, une gestion rigoureuse a permis de prélever sur les recettes de fonctionnement une somme de 261.904 F qui a représenté 45 % de nos recettes d'investissement et a donc permis la poursuite des travaux en cours.

Chapitre	Recettes
70	Produits de l'exploitation 133.000
71	Produits domaniaux 23.690
72	Produits financiers 195.870
73	Recouvrements, subventions 151.588
74	Dotations globales de fonctionnement 375.574
75	Impôts indirects 15.668
77	Contributions directes 1.048.451
82	Produits antérieures 33.580
	<b>1.977.421</b>

06	Excédent d'investissement reporté 3.091
10	Subventions d'équipement 61.188
11	Prélèvement sur recette de fonctionnement 261.904
14	Participation à des travaux d'équipement 213.337
16	Produits des emprunts
25	Recouvrement des créances à long ou moyen terme 37.868
	<b>577.388</b>

### INVESTISSEMENT

- Chaudière école maternelle
- Portillon école primaire
- Aménagement intérieur bâtiment communal et local pompiers
- Acquisition d'une sono
- Matériels divers
- Peintures extérieures de la Mairie
- Voirie 1986 (entretien)
- Empierrage chemin latéral SNCF
- Poursuite trottoirs de la Gibelotterie
- Engazonnement du terrain de jeux

### Permis de construire

- GUINARD Maurice, Hôtel de la Forêt - Ouvertures de fenêtres ext. de salle
- GRASSIN Michel La Borde - Bâtiment agricole
- SURAND Michel, Lotiss. Gibelotterie - Création d'un auvent
- AGNEESSENS Serge, RN 20, Sté ARTP - Hangar à peinture
- BARRAULT Didier, Route de Gidy - Transformation d'une porte en fenêtre
- COURSIMON Reine, RN 20 Cercottes - Garage
- COURSIMON Reine - Création d'une véranda
- JOOS Eric, rue des Sorbiers - Extension d'une cuisine
- DOUCET Marcel - Ouverture d'une porte-fenêtre
- GORAU Jean-Paul, rue Chêne Brûlé - Combles aménagés, 2 chambres + 1 bureau
- METRO Jean-Marc, Rte Nationale - Création d'une cuisine de 16 m<sup>2</sup>
- Ets. Charvet, RN 20 Cercottes - Bardage d'un bâtiment
- ALVES, La Gibelotterie - Ouverture d'un vélux
- LASNE Alain, rue de la Gibelotterie - Clôture
- Entreprise industrielle, RN 20 - Extension d'une usine, création de bureaux et clôture
- S.A.R.L. Centre Fleurs - Construction d'une serre démontable
- TILLIER Maryse, SOUFFRIN Thierry - Aménagement de combles

## Sapeurs-Pompiers

Le corps des Sapeurs-Pompiers est actuellement composé de deux Sous-Officiers, un Caporal et 4 Sapeurs. Toute personne souhaitant entrer au corps des Sapeurs-Pompiers est priée de contacter la Mairie.

### Interventions :

18.02.86	Antenne de télévision
23.02	Accident RN 20 - Neige
28.02	Intervention pour sablage et déneigement à la sortie du lotissement
11.03	Ramassage d'un chien
15.03	Feu dans un camion RN 20
23.03	Chien errant ramassé
28.04	Accident RN 20
18.06	Essaim d'abeilles à la Mairie
20.06	Feu sur la voie ferrée
11.07	Fuite chez un particulier
20.07	Accident Route de Saint-Lyé
21.07	Feu sur la ligne SNCF
29.07	Destruction nid de guêpes
2.08	Feu dans les champs
8.08	Accident RN 20

Les Sapeurs-Pompiers ont effectué 10 manœuvres.



Les Sapeurs-Pompiers ont effectué 10 manœuvres.

## Sapeurs-Pompiers

Michel THENAULT est entré au corps des Sapeurs-Pompiers le 27 septembre 1974. Il passe avec succès le brevet national de secouriste le 6 février 1977. Du 24 au 26 octobre 1985 et du 7 au 9 novembre 1985, il effectue des stages afin de satisfaire à l'examen de Sous-Officier.

A l'issue de ces examens, il est nommé SERGENT. Le Conseil Municipal lui adresse ses félicitations.

## Travaux au Château d'Eau

Le 4 février dernier, décision fut prise par le syndicat des eaux de Gidy, Cercottes et Huêtre de procéder à la réparation du réservoir du château d'eau. Le travail fut confié à l'entreprise Sertras de Sartrouville après signature d'un marché de 242.000 F. L'endettement du syndicat étant limité, ses membres ont préféré contracter un emprunt de 230.000 F auprès de la Caisse d'Epargne en 12 ans au taux initial de 11 %.

Le 27 avril, la cuve de 300 m<sup>3</sup> fut vidée entièrement et les travaux commencèrent. Ils consistaient essentiellement en :

- sablage des parois intérieures de la cuve
- bouchage des fissures
- application d'une couche d'accrochage
- pose d'une toile plastique
- application de 3 couches de résine synthétique.

Après plusieurs lavages, désinfections et rinçages successifs, la cuve fut remise en eau le 22 mai dans de bonnes conditions.

Les travaux extérieurs consistaient en la suppression de la cloison thermique du réservoir ; laquelle fut remplacée par un crépi et une peinture, et en des travaux d'imperméabilisation de la terrasse de la coupole.

Pendant toute la durée des travaux, le réseau a été alimenté par prise directe au forage, grâce à un régulateur de pression posé à la sortie du pompage du château d'eau. La pompe a donc tourné sans interruption pendant 747 heures pour l'alimentation en eau des trois communes.

En 1985, le château d'eau a fourni 277.920 m<sup>3</sup> pour un total de 800 abonnés, et la station de pompage de Cercottes 8759 m<sup>3</sup>, cette dernière ne se mettant en marche qu'en cas de manque de pression sur le réseau.

Les Laboratoires SERVIER consomment à eux seuls 90.000 m<sup>3</sup> d'eau par an. La consommation annuelle de la commune de Cercottes est de 52.000 m<sup>3</sup>.

TARIFICATION : 0 à 100 m <sup>3</sup> :	1,28 F
- 101 à 500 m <sup>3</sup> :	1,11 F
- au-dessus de 500 m <sup>3</sup> :	0,95 F

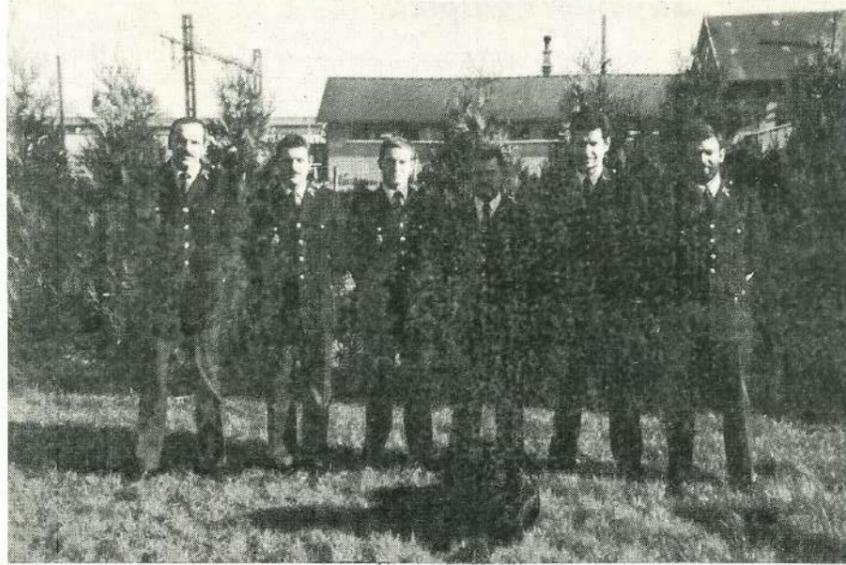
## "Ça s'est passé à Cercottes en 86"

- le 19 janvier - REPAS DU 3<sup>e</sup> AGE. Le Bureau d'Aide Sociale organise son traditionnel repas où 42 personnes âgées étaient présentes ; il était présidé par la Municipalité. L'après-midi était animé par le groupe METTY-LEINE.



## Les Gendarmes

De la gauche vers la droite : G. BARASSI, MAROILLEAU, JALLAGEAS, MDL/Chef CARO, Adjudant MIRTAIN (Cdt la brigade) et G. THOMAS.



Durant l'année écoulée, certains changements sont intervenus au sein de la brigade de Gendarmerie. C'est ainsi que le MDL/Chef MOUSSET et le Gendarme ANLIKER, sont partis respectivement à la Compagnie d'Orléans et à la Brigade de Belmont-sur-Rance (12).

L'Adjudant MIRTAIN, en provenance de Sully-sur-Loire, le MDL/Chef CARO de Meung-sur-Loire et le Gendarme BARASSI d'Ambrières (53), sont venus compléter l'unité.

L'action de la Gendarmerie pour l'année à venir sera principalement axée sur la sécurité des enfants car malheureusement un certain nombre disparaît beaucoup trop tôt en raison de l'imprudence d'automobilistes qui n'ont pas encore pris conscience qu'un véhicule peut tuer.

**Si vous ne faites rien, un enfant sur dix (le vôtre peut-être !) sera tué ou blessé dans un accident de la circulation routière avant d'atteindre l'âge de 18 ans.**

**En 1985, 616 enfants âgés de 0 à 14 ans sont morts sur la route - 27 025 ont été blessés et seront, pour beaucoup, handicapés à vie.**

## Concours des Villes, Villages fleuris et Maisons fleuries

En 1985, 6.501 communes ont participé au concours national.

1986 a vu le 28<sup>e</sup> concours national des villes et villages fleuris à Cercottes, 4 personnes ont accepté de s'inscrire pour ce concours : M<sup>me</sup>. CAILLARD Georges, DECOURTYE Charles, PENAGER Raphaël et ROUSSEAU Henri. Nous leur adressons tous nos remerciements et nos compliments.

Il serait souhaitable que la population apporte largement son soutien à l'effort de la collectivité en fleurissant si possible, le pied des clôtures, les fenêtres, les balcons, et ceci à l'intérieur même de l'agglomération et pas seulement en périphérie. Le meilleur fleurissement s'avère toujours une œuvre commune, résultant d'une volonté partagée et de la collaboration de la Municipalité et des habitants.

Soyez nombreux à vous inscrire au concours des maisons fleuries...



## Ecole Primaire

A la date du 3 octobre 1986, les effectifs étaient les suivants :

- Mme LEPAGE - classe maternelle, 29 enfants dont : 20 nés en 1982 - 5 nés en 1983 - 4 nés en 1984
- M. VASSORT - grande section maternelle : 11 enfants et CP 11
- M. CHARILLON - CE 1 : 11 enfants et CE 2 : 9 enfants.
- Mlle ROBINET - CM 1 : 13 enfants et CM 2 : 11 enfants.

soit un nombre total d'élèves de 95 dont 40 en maternelle, alors qu'il y avait 105 élèves l'an dernier. Comme par le passé, Mme CLAIRAMBAUD aide les instituteurs dans leur tâche en intervenant auprès des petits.

Au mois de mars 1986, les élèves des cours moyens 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> année sont partis en classe de neige avec leur institutrice, Mlle ROBINET. La classe de neige a lieu une année sur deux, de sorte qu'en quittant l'école de Cercottes chaque enfant ait pu bénéficier d'un séjour à la neige.

Voici ce que les enfants nous ont confié à leur retour :

*"Notre séjour à St-Léger-les-Mélèzes"*

*Le 7 mars, nous avons parcouru environ 700 km en car avant d'arriver à destination. La neige et le soleil étaient au rendez-vous. Le matin, nous travaillons en classe ou nous effectuons des visites.*

*Nous avons ainsi découvert les activités d'un taxidermiste, d'un portier, d'un garde de l'O.N.F. et celui du Parc des Ecrins, d'un apiculteur et d'un vannier.*

*L'après-midi, skieurs doués et moins doués dévalaient les pentes. Un matin nous avons pratiqué du ski de fond dans la vallée de Champoléon. Nous garderons un très bon souvenir de notre classe de neige."*

## HORAIRE DU PASSAGE DU CAR POUR LE COLLÈGE DE FLEURY

	Matin	Retour	Mercredi
La Touche	7 h 10	17 h 50	
La Gibelotterie	7 h 15	17 h 45	12 h 30
Rue du Chêne Brûlé	7 h 20	17 h 43	
La Mairie	7 h 28	17 h 40	
La Mare Sud	7 h 30	17 h 30	
C.E.S.	7 h 55	17 h 10	12 h 00

## Cantine scolaire

Depuis la rentrée de septembre 1986, Mme BARANGER Chantal sert environ 24 à 26 repas par jour. La qualité et la quantité sont toujours au menu. Les repas sont livrés par la SOCOGERE.

3.898 repas ont été servis pendant l'année scolaire 1985/1986.

Le prix du ticket est de : 14 F pour un enfant, et 20,20 F pour un adulte.

### VOICI UN EXEMPLE DE MENUS SUR UNE SEMAINE DU 22 AU 26 SEPTEMBRE 1986

Lundi 22	Betterave - Rôti de porc - Lentilles Fromage - Fruit
Mardi 23	Carottes - Poulet - Haricots verts Fromage - Flan
Jeudi 25	Œuf dur, salade - Steak haché Pomme de terre, Chou-fleur Compote - Biscuit
Vendredi 26	Pommes de terre Niçoise Quenelles Jambon, Riz Yaourt, Pâtisserie

## "Ça s'est passé à Cercottes en 86"

- le 1<sup>er</sup> février - **SOIRÉE CHOUCRROUTE** organisée par le Comité des Fêtes. C'est dans la bonne humeur que s'est réuni un grand nombre de personnes pour déguster ce plat régional alsacien.
- le 19 février - **ACTIVITES DU MERCREDI**. Les enfants se sont réunis pour préparer "Mardi-Gras" et offrir quelques crêpes au Club du 3<sup>e</sup> Age.



## "Ça s'est passé à Cercottes en 86"

- le 20 avril - **APRÈS-MIDI LOTO** organisé par le Comité des Fêtes. C'est dans une salle bondée que s'est déroulé le tirage des numéros où les gagnants furent nombreux.
- le 8 mai - **DÉFILÉ** au Monument aux Morts suivi d'un vin d'honneur, avec la participation de la Musique de Gidy.
- le 11 mai - **MARCHE EN FORÊT** organisée par le Comité des Fêtes. C'est sous un soleil radieux que s'est déroulée la marche en forêt. Petits et grands se sont affrontés pour répondre aux questions sur notre village. Des récompenses ont été remises aux meilleurs et tout le monde a pu se restaurer au cours d'un repas froid.



## L'Aérotrain

Construit en un exemplaire unique par l'ingénieur BERTIN, l'aérotrain est aujourd'hui à l'abandon dans son hangar de Chevilly.

Sa voie d'essais, longue de 18 kms entre Saran et Ruan est en forme de T inversé, et repose à une hauteur de 5 m environ sur 900 poteaux espacés de 20 m. Elle est constituée par des tronçons monolithes de 120 m de longueur, réalisés en béton précontraint.

A chaque extrémité de la voie, il a été construit une plate-forme permettant le retournement du véhicule. Les plates-formes en béton armé sont carrées, de 28 m de côté et supportées par des poteaux. Un rail pivotant permet au véhicule d'effectuer son retournement en utilisant ses roues motrices orientables.

Une plate-forme centrale d'environ 5.000 m<sup>2</sup> a été construite à proximité du milieu du tronçon de la voie permettant :

- l'engagement et le désengagement du véhicule sur la voie (une partie du rail est escamotable pour que le véhicule puisse sortir par ses propres moyens en utilisant sa sustentation sur coussin d'air et ses roues motrices orientables) ;
- le retournement et le stockage du véhicule dans son garage.

Les travaux de cette voie expérimentale ont débuté en janvier 1968 pour se terminer 21 mois plus tard. Le véhicule a été livré à Chevilly en juillet 1969.

Pouvant transporter 80 personnes à une vitesse de croisière de 265-270 km/h, il peut atteindre une vitesse maximum de 400 km/h. En 2 ans, il a accumulé près de 750 h d'essais.

En janvier 1973, le véhicule a été transporté dans les ateliers de l'U.T.A. au Bourget, afin d'y être équipé d'un nouveau mode de propulsion.

Le 5-3-74 il a établi un nouveau record mondial de vitesse pour véhicule terrestre guidé avec passagers en atteignant 430 km/h.

Maintenant, il ne reste plus que la voie qui fait partie du Patrimoine National...

## Listes électorales

Les demandes d'inscription sur les listes électorales sont reçues en Mairie toute l'année et jusqu'au dernier jour ouvrable de décembre, où les personnes intéressées doivent se présenter à cet effet munies de toutes pièces justificatives utiles. Toute personne qui, pour une cause indépendante de sa volonté ne peut se présenter elle-même à la Mairie, peut adresser sa demande, par correspondance sous pli recommandé, ou la faire présenter par un tiers dûment mandaté.

### CONDITIONS A REMPLIR POUR ÊTRE ÉLECTEUR

- être de nationalité française
- être majeur (il suffit d'avoir 18 ans avant le dernier jour de février)
- n'être frappé d'aucune incapacité électorale

### EN OUTRE POUR ÊTRE INSCRIT DANS SA COMMUNE

il faut soit :

- y posséder son domicile tel qu'il est déterminé par le Code Civil
- y avoir une résidence réelle et effective de 6 mois au dernier jour de février
- y être inscrit pour la 5<sup>e</sup> fois sans interruption au rôle d'une des contributions directes communales et déclarer vouloir exercer les droits électoraux dans la commune
- y exercer en qualité de fonctionnaire public assujéti à résidence obligatoire (aucun délai de résidence n'est exigé)

**NUL NE PEUT ÊTRE INSCRIT SUR PLUSIEURS LISTES ELECTORALES** sous peine d'emprisonnement de 1 mois à 1 an et une amende de 360 à 3.600 francs)

### PIÈCES A FOURNIR A L'APPUI DES DEMANDES D'INSCRIPTION : soit

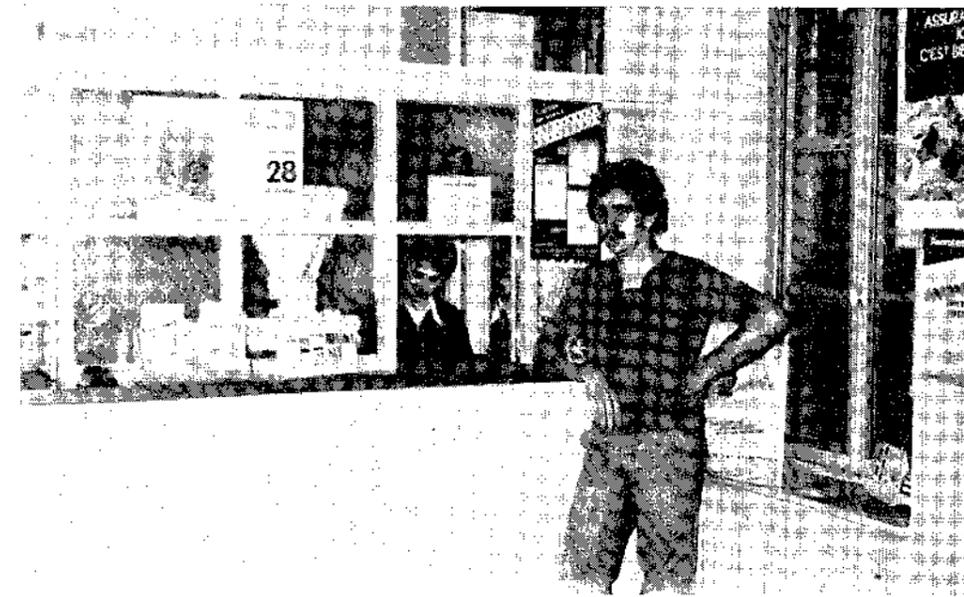
- livret de famille
- carte d'identité
- passeport
- décret de naturalisation, etc...

**AUCUNE INSCRIPTION N'EST FAITE D'OFFICE**

## La Poste

Monsieur THOMAS, secondé par Madame LATOUCHE, est à votre disposition pour vous permettre d'effectuer toutes vos opérations tant en ce qui concerne le service postal que les placements financiers.

**Un nouveau Receveur à Cercottes**  
- Depuis le 18 juin 1986, venant de Saint-Etienne, Monsieur THOMAS, marié et père de 2 enfants a remplacé Monsieur Blanchard, muté à Trainou.



## Mme JOLIFF vous accueille à la Gare

Quelle que soit votre destination, vous pouvez obtenir à la gare de Cercottes les horaires des trains et les réservations de votre billet, toutes destinations, y compris les voyages en TGV. Vous pouvez également prendre votre billet de congés payés, faire établir une carte de réduction (Vermeil, famille nombreuse...) ou choisir un voyage tourisme SNCF.

### HORAIRE DES TRAINS

Départ Cercottes	Arrivée Orléans
7 h 10 (1)	7 h 21
7 h 28 (2)	7 h 39
8 h 22 (3)	8 h 34
13 h 47 (3)	13 h 59
20 h 30 (3)	20 h 42

- (1) circule les samedis, dimanches et fêtes
- (2) circule tous les jours sauf samedis, dimanches et fêtes
- (3) circule tous les jours.

Départ d'Orléans	Arrivée Cercottes
6 h 25 (2)	6 h 37
7 h 40 (1)	7 h 52
11 h 23 (3)	11 h 34
18 h 03 (3)	18 h 16
19 h 43 (3)	19 h 55

La vente de billets n'est plus assurée après 16 heures. Les heures d'ouverture commerciales sont les suivantes :

- la semaine : 6 h 20 à 9 h 20 - 11 h à 12 h - 13 h 30 à 16 h
- dimanches et fêtes : 7 h à 10 h - 11 h à 12 h - 13 h 30 à 16 h

## Service de soins infirmiers à domicile aux personnes âgées

des cantons d'Artenay - Meung-sur-Loire - Patay

L'association d'aide à domicile en milieu rural assure sur prescription médicale, aux personnes âgées malades ou dépendantes de plus de 60 ans, ou aux personnes de moins de 60 ans invalides ou gravement malades, les soins infirmiers et d'hygiène générale, les concours nécessaires à l'accomplissement des actes essentiels de la vie ainsi qu'éventuellement d'autres soins relevant d'auxiliaires médicaux pour retarder l'hospitalisation ou accélérer le retour au domicile.

**Personne à contacter :** Monsieur PREVOTEAU  
4, rue du Trianon 45310 Patay - Tél. 38.75.72.50

## Salle Polyvalente

### TARIFS DE LOCATION

#### • Personnes ou sociétés hors de commune

- de 10 h à 18 h - 720 francs salle seule
- de 14 h à 18 h - 660 francs salle seule
- de 10 h à 18 h - 850 francs salle + cuisine
- de 14 h à 18 h - 800 francs salle + cuisine
- Cuisine seule : 132 francs

#### • Particuliers habitant Cercottes

- de 10 h à 18 h - 310 francs salle seule
- de 14 h à 18 h - 200 francs salle seule
- Chauffage du 15.11 au 15.03.1988 : 90 francs
- de 10 h à 18 h - 440 francs salle + cuisine
- de 14 h à 18 h - 330 francs salle + cuisine
- auxquels s'ajoutent 90 F de chauffage du 15.11.87 au 15.03.1987
- salle + chauffage sans cuisine : 400 F de 10 h à 18 h
- salle + chauffage sans cuisine : 420 francs de 14 h à 18 h

#### • Société de Cercottes Gratuite.

En cas de réservation de la salle et de non utilisation un débit de 300 francs sera demandé.

Le chèque de caution est porté à 1.000 francs, il sera restitué, s'il n'y a aucune dégradation du matériel et des locaux. Par contre, les dégâts seront facturés à la valeur des objets au moment des dégâts.

Un prêt gratuit de tables et de chaises est réservé aux habitants de la commune.

En 1986, jusqu'au 30/11/86, il y a eu 28 locations, ce qui a rapporté 20.101,65 francs.

Pour tous renseignements, s'adresser à la Mairie :  
tél. 38.75.41.06 ou chez M. GALOPIN : tél. 38.75.41.67

## "Ça s'est passé à Cercottes en 86"



■ le 13 juillet - FEU D'ARTIFICE. A 21 heures, départ de la retraite aux flambeaux avec la musique de St-Vincent St-Marc d'Orléans. A 22 h 30, feu d'artifice, suivi du bal.

■ le 14 juillet - VIN D'HONNEUR à la Salle Polyvalente. Attractions, jeux divers pour tous, se sont déroulés dans le parc.

## Association Sportive Municipale

L'Association sportive municipale de Cercottes ne compte toujours que la section tennis, mais serait heureuse de compter en son sein d'autres disciplines. 1986 fut pour nos joueuses et joueurs le premier contact avec la compétition.

Chez les dames, nous avons engagé une équipe qui se classa 1<sup>re</sup> sur les 8 équipes que comportait sa poule.

Chez les messieurs, nous avons engagé 2 équipes : l'une se classa 1<sup>re</sup> sur les 9 équipes que comportait sa poule, tandis que l'autre se classait 4<sup>e</sup> sur 8.

Chez les jeunes, nous avons une équipe qui se classa 1<sup>re</sup> sur les 7 équipes de sa poule.

Par ailleurs, nous avons participé au printemps au tournoi de Chevilly ou Mme Villeneuve remporta le simple dame (catégorie non classées).

Le club de Cercottes organisait en juin un tournoi pour les jeunes de Chevilly, Gidy et Cercottes qui était remporté par Mathieu Baillon (Chevilly) devant Bertrand Catel (Cercottes), et en septembre un tournoi auquel participaient des joueuses et joueurs de Chevilly, Gidy, Patay et Cercottes : 16 dames et 32 hommes. Chez les dames, la victoire revenait à Mme Villeneuve tandis que chez les Messieurs, M. Castro (Chevilly) battait en finale Savouré Guillaume (Cercottes).

Pendant les vacances de Toussaint des jeunes de Cercottes ont participé au tournoi de Chevilly. Leur comportement fut honorable puisque des joueurs de Cercottes se sont retrouvés en finale tant en simple qu'en double.

## Le Calendrier de Jadis

<b>Janvier</b>	Jour naissant Froid cuisant
<b>Février</b>	Si février n'est pas froid Mars pour lui le sera
<b>Mars</b>	Mars sec et chaud remplit caves et tonneaux
<b>Avril</b>	S'il vente les trois premiers jours d'avril Il y en aura pour quarante jours
<b>Mai</b>	Qui la fièvre au mois de mai Tout l'an demeure frais et gai
<b>Juin</b>	Un pré est bien vaurien Quand juin il ne donne rien

## Etat-Civil

### Avis de naissance

BARRAULT Mathieu, Bernard	22 mai, St Jean-de-Braye
DIAKITE Mahamadou	25 mai, Orléans
DAVIGNON Coralie, Pierrette	30 juin, St Jean-de-Braye
SEJOURNE Jonathan, Aurélien, Kévin	1 <sup>er</sup> juillet, Orléans
GUDIN Jennifer, Nicole, Arnette	29 juillet
BOUQUEREAU Guylaine	10 août
MESEDER Jordan, Claude, Pierre	3 octobre
CROSNIER Romain	
TAKARROULT Fatima	9 décembre
ROGER Soiric	8 décembre
CHARILLON Aude	17 décembre

### Avis de Mariages

ROUSSELLE Jean et LYONS Susan	12 avril
MICHAUT Franck et CLAIRAMBAUD Nathalie	17 mai
BASTIEN Thierry et Carole BRUNEAU	28 juin
BOULAN Jérôme et GRASSIN Fabienne	29 août
<b>Publication de mariage</b> : célébré à Ormes	
MATHIEU Jacky et EVRAS Odile	30 août

### Décès

SELLIER Florent	2-1 à Neuville-aux-Bois
MARCOULT René	16-4 à Orléans
BOUCHE Georges	27-10 à Cercottes
DUBEL Gaston	8-12 à Cercottes
GARCIA née GOMEZ Francesca	

## Cercottes et sa forêt

"CERCOTTES" tire son origine d'un mot latin signifiant "Forêt défrichée".

La plus grande partie du territoire de la commune est encore couverte par des bois et forêts dans l'ensemble, contigus ou intégrés au Massif d'Orléans (de 150.000 ha autrefois). Les limites très découpées bordent les terres agricoles de la "Petite Beauce".

### ORIGINES

S'il est vraisemblable que la forêt couvrait tout le territoire de Cercottes, nous ne connaissons pas le début des défrichements. Les premières clairières ouvertes pour cultiver, peuvent probablement se situer à l'époque gallo-romaine, à partir de bourgades de la voie antique, entre LUTECIA (Paris) et GENABUM (Orléans). D'autres déboisements sur la forêt royale ont dû avoir lieu pendant la Guerre de Cent Ans. Plus récemment, si l'on observe certains lieux en forêt, on reconnaît des labours en planches suivis de reboisements en lignes, ce qui laisse supposer que des enclaves ont été reconstituées en forêt. Dernièrement, plusieurs hectares ont été défrichés dans les Cuneaux.

### PROPRIÉTÉ

Dans un état de 1441, l'Eglise St-Martin de Cercottes possédait par donation de la Couronne, 820 ha de bois sur la commune où les habitants partageaient avec les souverains des droits d'usages au bois de construction et chauffage, au pâturage du troupeau communal, au pacage des porcs et à certaines cueillettes.

A la révolution de 1789, les biens du Clergé devinrent biens nationaux puis domaniaux en 1848.

Actuellement, plusieurs bois sont propriétés privées et le reste est à l'Etat. 220 ha environ sont affectés au Ministère de la Défense et 863 ha affectés à l'Office National des Forêts.

### ECOLOGIE

C'est une forêt de plaine, l'altitude ne varie que de 132 à 120,50 m, le point le plus haut se situant devant la butte du Champ de Tir et le point le plus bas dans le fossé de la Retrève à la route du Gentilhomme.

Le manque de relief et le sol souvent très argileux, constituent un obstacle à l'écoulement naturel des eaux. En période de pluies abondantes, les eaux coulent par les fossés vers le ruisseau du Renard et la Retrève pour se perdre dans de nombreux gouffres.

Il arrive que les gouffres ne puissent absorber assez rapidement, ce qui occasionne des inondations. Deux digues de rétentions ont été construites, l'une aux Fosses Guillaume, l'autre à la Retrève.

### FLORE

Les principales essences forestières sont le chêne, le charme, le bouleau et le tremble dans les parties les plus humides. D'autres essences de taillis, sous-étage, ou de caractère plus ou moins calcicole, se rencontrent sur les bordures et dans les derniers taillis. Ce sont : le noisetier, les alisiers, l'érable champêtre, le châtaignier, pommier et poirier, le cornouiller, le saule et les ormes qui meurent de maladie. Le pin sylvestre a été introduit pour repeupler les nombreux vides à la fin du 19<sup>e</sup> siècle. Depuis la dernière guerre, de nombreux reboisements en pin Douglas, pin maritime et pin Laricio ont été installés pour remplacer les pins sylvestres et les mauvais taillis. Maintenant, du chêne est également planté.

Les forêts traitées en taillis sous futaie répondaient aux besoins économiques à l'époque des chauffages au bois. Maintenant, faute de coupe, les taillis vieillissent et l'évolution va vers le traitement en futaie, soit naturellement, soit artificiellement.

La nature du sol et le milieu expliquent la présence des différentes plantes. Dans les zones argileuses, très mouilleuses, on ne trouve guère que la molène. Sur les sols sableux et profonds, pousse la fougère aigle (vers les Villepions). Sous les conifères où le sol est acidifié, se développent les bruyères et la callune - ou petite bruyère -. Lorsqu'arrive le printemps, apparaissent en sous-bois, le daphné, les jonquilles, les pervenches, l'anémone sylvie, l'endymion ou jacinthe des bois, le muguet et une multitude d'autres plantes.

### CHAMPIGNONS

Lorsque l'humidité est suffisante, les champignons abondent à l'automne dans les peuplements feuillus : bolets, girolles, pieds-de-mouton, trompettes de la mort pour les plus connus. La cueillette est tolérée et les gourmets connaissent les coins. Ne ramassez que ceux que vous connaissez et respectez les autres, ils peuvent intéresser des amateurs plus initiés.

### FAUNE

Le découpage du massif, la nourriture en partie donnée par le gagnage en plaine et la tranquillité assez troublée par les nombreuses activités, font que le grand gibier est peu abondant et non sédentaire sur Cercottes. Les cerfs et les biches, les sangliers viennent du fond du massif d'Orléans au début du printemps. Discrets et cantonnés, les chevreuils sont plus nombreux mais difficiles à voir. Les lièvres affectent les bordures de plaine jusqu'à la tombée des feuilles. Les populations de lapins subissent périodiquement la myxomatose ce qui limite leur prolifération. De temps en temps, on peut voir un faisan s'il a échappé au tir après le dernier lâché. Le renard est trop abondant, dit-on, et visite les basses-cours. Les rapaces, espèces protégées, réapparaissent.

Enfin, il suffit d'être assez attentif et discret pour observer au bord d'une mare, de nombreuses espèces d'oiseaux, des reptiles et des batraciens.

La chasse à tir est pratiquée par les détenteurs du droit de chasse. La chasse à courre du cerf a lieu en général tous les samedis du mois de mars en forêt domaniale.

### CONCLUSION

La forêt domaniale, gérée par l'Office National des Forêts, est ouverte au public pour la détente et la promenade. Les routes barrées ne peuvent être utilisées par les véhicules. Des autorisations doivent être demandées pour les organisations de groupes.

Il n'y a pas de cours d'eau permanent sur Cercottes. Seul l'étang de la Retrève situé en forêt domaniale est ouvert à la pêche, les samedis, dimanches et jours fériés, de Pâques à la Toussaint.

En résumé, les amoureux de la forêt (et ils sont nombreux) trouvent en celle de Cercottes calme et oxygénation. En toutes saisons, elle est fréquentée : promeneurs, marcheurs, joggeurs, skieurs de fond lors des abondantes chutes de neige de février 1986, amateurs de fleurs sylvestres et de champignons, etc...

Ainsi, durant quelques heures, loin des rumeurs urbaines, fiévreuses et "stressantes" chacun s'efforce de préserver ou de retrouver son équilibre vital dans la beauté immuable de la nature.

## "Ça s'est passé à Cercottes en 86"

■ **juillet 86 - CENTRE DE LOISIRS (UFCV).** Pendant 4 semaines, les enfants ont participé aux activités du Centre Aéré dirigé par Véronique, assistée de Fabienne et Brice. Les enfants ont pu visiter le Centre Equestre de Marigny-les-Usages et s'initier à l'équitation.

■ **le 21 septembre - VOYAGE DU COMITÉ DES FÊTES.** Visite de la Chapelle Ste-Blaise décorée par Jean Cocteau, de la Verrerie d'Art de Soisy-sur-Ecole, visite du château de Vaux-le-Vicomte.

■ **le 19 octobre - REPAS DU 3<sup>e</sup> AGE.** Le Club du 3<sup>e</sup> Age a organisé son repas annuel à la Salle Polyvalente.

■ **le 11 novembre - FÊTE DE L'ARMISTICE.** Comme chaque année, un hommage fut rendu aux Anciens Combattants avec la participation de la musique de Gidy et la population cercottoise.



■ **le 7 décembre - REPAS DE LA SAINTE-BARBE.** L'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Cercottes a fêté la Sainte-Barbe dans la joie et la bonne humeur. Les pompiers ont remercié chaleureusement de l'accueil que vous leur avez réservé lors de la présentation des calendriers et des vœux 1987.

■ **SANS OUBLIER** : les concours de Beloté organisés par le club du 3<sup>e</sup> Age et le Comité des Fêtes.

**TRANSPORTS VERS LE CENTRE COMMERCIAL "CARREFOUR".**

Rappelons qu'un car est mis à la disposition de toutes les personnes intéressées pour se rendre au Centre Commercial : départ de la Mairie chaque Vendredi à 9 h 30, retour à 11 h 30.

Il est gratuit pour toutes les personnes du 3<sup>e</sup> âge et une somme de 5 F est demandée aux autres personnes.



**Adresses utiles**

- MAIRIE - RN 20 - ..... 38.75.41.06  
Ouverture du lundi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30 et du mardi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30. Bureau fermé au public le mercredi après-midi. Secrétariat : Madame REBEYROLLE, Secrétaire, se tient à votre disposition pour vous aider dans vos démarches administratives (constitution de dossiers par exemple).
- GENDARMERIE - RN 20 - ..... 38.75.41.05
- POMPIERS - ..... 38.75.41.05
- P.T.T. - RN 20 - ..... 38.75.41.00  
Ouverture du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h le samedi de 8 h 30 à 12 h.
- IMPÔTS - Secteur de Fleury-les-Aubrais, 131 fg Banner, Orléans - Ouverture mardi et vendredi de 8 h 30 à 11 h 30.
- PERCEPTION - Secteur d'Orléans Banlieue : 2, rue des Chats Ferrés, Orléans  
Ouverture du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30 - ..... 38.53.27.24

- MÉDECIN - Cabinet médical, 50 route de Paris, Chevilly  
Tél. 38.80.10.09 (24 heures/24)
- INFIRMIÈRE - 62, route de Paris, Chevilly ..... 38.80.11.04
- TAXI - 21, route Nationale 20, Cercottes ..... 38.75.40.27
- ECOLE PRIMAIRE - ..... 38.75.40.58
- E.D.F. - 14, place Albert-1<sup>er</sup>, Orléans ..... 38.41.55.55
- CULTE CATHOLIQUE - Presbytère de Gidy ..... 38.75.35.80  
Autres cultes : Orléans.
- CENTRE MÉDICO-SOCIAL - Artenay ..... 38.80.05.59  
Prêt gratuit du matériel (fauteuil roulant, béquilles...)
- ASSISTANTE SOCIALE - Mme BOUCHER .... 38.66.50.11  
poste 11.41. Une permanence est assurée à la Mairie le premier mardi de chaque mois, de 9 h 30 à 11 h 30.
- L'ASSOCIATION FAMILIALE RURALE - Offre divers services (aide ménagère aux personnes âgées, bourse aux vêtements, jouets, etc...). Mme PFEIFER ..... 38.75.32.87 Gidy
- BIBLIOBUS - Un dépôt de livres (romans, documentaires...) se trouve à la mairie. Il est accessible à tous adultes et enfants. Le prêt de livres est gratuit.

**"Ça s'est passé à Cercottes en 86"**

- le 21 mai - VOYAGE DU 3<sup>e</sup> AGE du canton d'Artenay à Moret-sur-Loing. Visite de la maison de Clémenceau.
- le 8 juin - CONCOURS DE PÊCHE organisé par le Comité des Fêtes. C'est près d'une quarantaine de pêcheurs qui se sont retrouvés autour de la Mare aux Gendarmes pour prendre petits et gros poissons, suivi d'un pique-nique en commun à la salle polyvalente.
- le 15 juin - MÉCHOUI DES POMPIERS. Après la réussite de l'an dernier, l'Amicale des Sapeurs-Pompiers a renouvelé son invitation où un certain nombre de personnes à répondu présent, sous un soleil de plomb.
- le 21 juin - FEU DE ST-JEAN organisé par le Conseil Municipal. Cette année, c'est le groupe MORVAN-NIVERNAIS qui a animé la soirée du feu de Saint-Jean. Après un grand coup de vent, le feu a été allumé et la population a été invitée à danser sur le parquet et se distraire auprès des stands.



- le 22 juin - CORSO FLEURI - EXPOSITION du 3<sup>e</sup> AGE et les ENFANTS. Un peu plus d'une trentaine d'enfants ont participé au Corso Fleuri en décorant vélos, brouettes, poussettes ou autres, avec de magnifiques fleurs. Et c'est en attendant la délibération du jury que nous avons pu admirer et acquérir, comme chaque année, les ouvrages de nos anciens, exposés à la Salle Polyvalente. Pour la première fois, les enfants présentaient les objets qu'ils avaient réalisés le mercredi, sous la conduite de parents bénévoles.

PIÈCES DÉTACHÉES  
OCCASION  
TOUTES MARQUES  
FRANÇAISES  
ET ÉTRANGÈRES

ACHATS  
OCCASIONS . VENTES

**orléans sud auto**

B.P.2 - Route d'Orléans  
45640 SANDILLON  
Tél. 38 41 01 27



RN 20  
45400 CERCOTTES  
Tél. 38.75.30.14

**CAISSE D'ÉPARGNE D'ORLÉANS**

Placements  
plus avantageux



Crédits  
moins chers

Agence centrale 3, rue d'Escures ORLÉANS - Tél. 38.62.52.36

**A VOTRE SERVICE :**

- A ARTENAY : 5, Grande Rue Tél. 38.80.00.86
- A CHEVILLY : 116, rue de Paris Tél. 38.80.12.33



**GARAGE DE LA FORÊT**

Mécanique - Tôlerie - Peinture

voitures  
D'OCCASION

en permanence 100 à 200 véhicules

RN 20 Cercottes 45550 FLEURY-LES-AUBRAIS  
(entre Cercottes et Chevilly) 38.73.50.33



Serrurerie



Charpentes métalliques

**Ets PETAT & Fils**

45470 LOURY - tél. 38.65.50.41

Nous tenons à remercier les fidèles amis annonceurs qui, par leur participation, ont permis la réalisation de ce bulletin pour l'information des habitants de notre Commune. Faites leur confiance pour vos achats et services.

**Régie 2000**

Edition de revues, dépliants, imprimés  
27, rue du Bourdon Blanc 45000 Orléans  
☎ 38 62 27 14